UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRES

Dr Henry BERGER



Le Docteur Henry Berger est né en 1920 à Rivières-les-Fosses (Haute-Marne). Il a passé son enfance à Dijon. Elève à l'école Montchapet puis au lycée Carnot, il a commencé ses études de médecine à Dijon et les a poursuivies à Paris. Il participa activement à la Résistance comme médecin du maquis de Flavigny, puis dans le Vercors et en Sologne.

Il s'installe en 1945 comme médecin à Fontaine-Française. Il gagne rapidement la confiance de tous ceux qu'il soigne, devient conseiller municipal en 1951, conseiller général du canton en 1958, maire de Fontaine-Française en 1959.

Elu député U.D.R. de la 2e circonscription en 1962, il est réélu en 1967 et en 1968. Il est membre du bureau politique du groupe U.D.R. depuis 1964. Vice-Président de la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée, il en devient le Président, en octobre 1972.

Electrices,

Electeurs,

En me présentant à nouveau, je soumets à vos suffrages la façon dont j'ai rempli le mandat parlementaire que vous m'avez confié en 1962, puis renouvelé en 1967 et en 1968.

Durant ces années, ma permanence a été ouverte à tous. Je me suis efforcé de venir en aide à ceux qui étaient en difficulté, sans souci de leurs opinions politiques ou confessionnelles, comme je le faisais lorsque j'étais médecin. Nombreux sont ceux qui peuvent en porter témoignage.

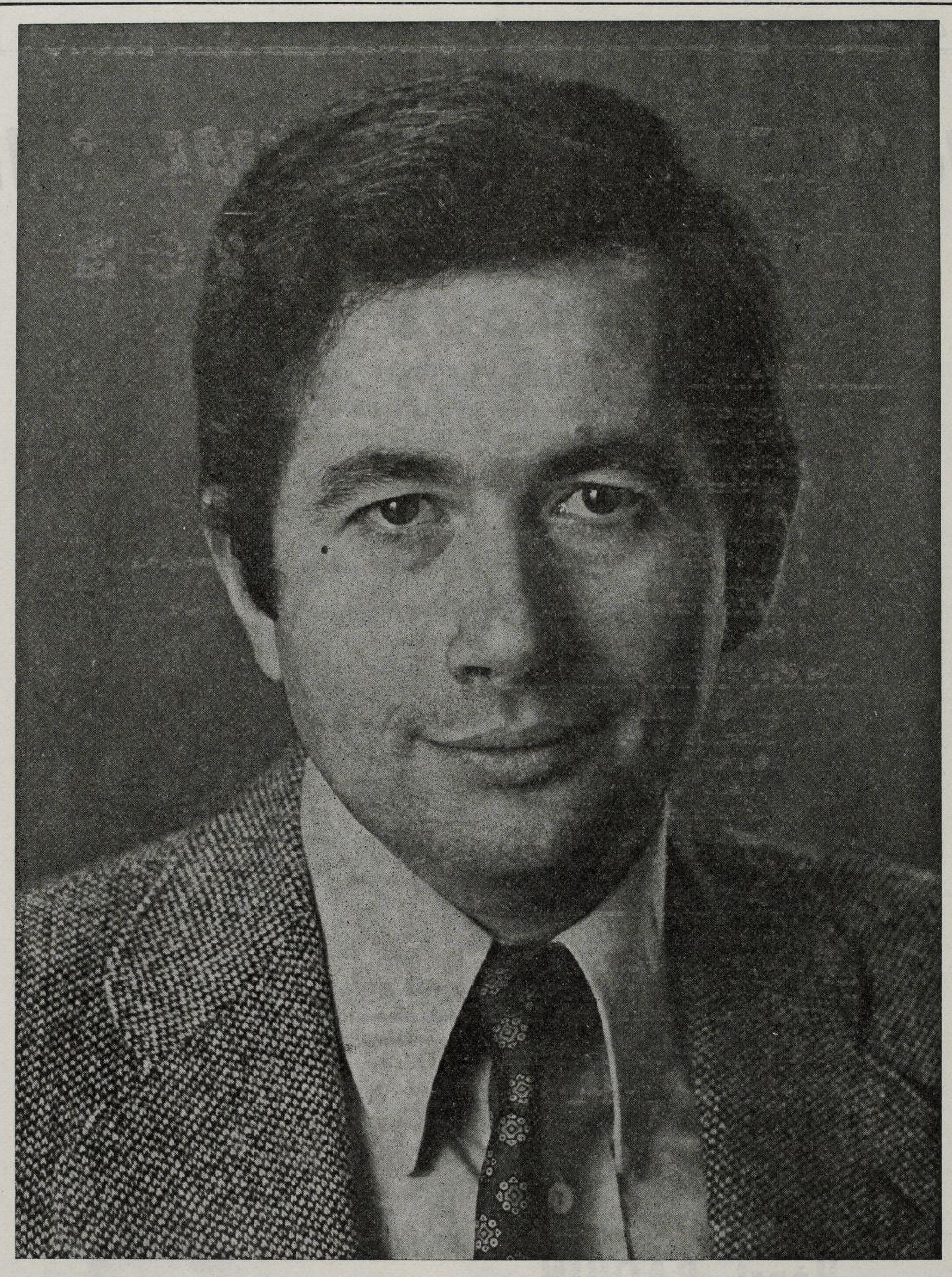
Je crois pouvoir dire que c'est ce libéralisme d'esprit qui m'a valu d'être élu par tous mes collègues, sans distinction de parti, à la présidence de la Commission des Affaires Sociales. J'entends y rester fidèle aussi bien dans mes relations avec les élus locaux et les habitants de la circonscription que dans le travail parlementaire, avec l'efficacité que donne l'expérience acquise pendant ces années d'action à l'Assemblée Nationale. Et cela sans rien renier de mes convictions et de ma volonté d'œuvrer pour la poursuite de la politique conduite avec tant de succès par le Président de la République et par la Majorité de la précédente Assemblée.



Remplaçant éventuel :

MAURICE LOMBARD

Né en 1922, à Tarsul, il a fait ses études secondaires et supérieures à Dijon. Il participa à la Résistance en Côte-d'Or. Après avoir enseigné l'histoire au lycée Carnot, il dirige les Cours pour les étudiants étrangers de l'Université de Dijon. Conseiller municipal de Dijon depuis 1968, il est adjoint au Maire, chargé de l'urbanisme. Ordre du Mérite, Croix de guerre, Médaille de la Résistance, Officier des Palmes académiques.



Jacques CHEVROT

32 ans, marié, un enfant, ancien élève du Lycée Carnot et de la Faculté des Lettres de Dijon. Professeur d'Espagnol. Fondateur du Club d'Amitié International Dijonnais. Secrétaire Général de l'Association Française de Coopération et d'Amitié latines. Membre du Conseil Politique National du Mouvement Réformateur, membre du Comité directeur de la Côte-d'Or.

MOUVEMENT RÉFORMATEUR